

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION****1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT**

Nom du produit : SKD-S2  
Code du produit : Non disponible

**1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES**

Utilisation de la substance/mélange : Essais non destructifs.

**1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****Fabricant**

Magnaflux  
155 Harlem Ave.  
Glenview, IL 60025 - USA  
T: 847-657-5300

**Distributeur****1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE**

Numéro d'urgence : CHEMTREC 800-424-9300

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE****Classification GHS**

Flam. Liq. 2  
Eye Irrit. 2A  
STOT SE 3

**2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE****Étiquetage GHS**

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS02

GHS07

Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence (GHS) :

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique pouvant se produire lors d'opérations de mélange et de transfert. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/médecin en cas de malaise. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/international.

**2.3. AUTRES DANGERS**

Pas d'informations complémentaires disponibles.

**2.4. TOXICITÉ AIGUË INCONNUE (GHS)**

Non applicable

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

#### 3.1. SUBSTANCE

Non applicable.

#### 3.2. MÉLANGE

Nom	Identificateur de produit	%
Alcool isopropylique	(n° CAS) 67-63-0	64.31
Acétone	(n° CAS) 67-64-1	20.52

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SOINS

#### 4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

- Premiers soins après inhalation : En cas d'inhalation: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et gerçure de la peau.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

#### 4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

### RUBRIQUE 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### 5.1. MOYENS D'EXTINCTION

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, brouillard d'eau, produit chimique sec, dioxyde de carbone, mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

#### 5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
- Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

#### 5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau pulvérisée.

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### 6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

- Mesures générales : Éliminer toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

**6.2. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE**

- Pour la rétention : Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.
- Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

**6.3. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS**

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

**RUBRIQUE 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**
**7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER**

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

**7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS**

- Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions de stockage : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil et dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matériaux incompatibles.

**7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)**

Non disponible.

**RUBRIQUE 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE**

Alcool isopropylique (67-63-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	400 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
USA – IDLH	US IDLH (ppm)	2000 ppm (10% LIE)
USA – NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
USA – NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	400 ppm
USA – NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m <sup>3</sup> )	1225 mg/m <sup>3</sup>
USA – NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	500 ppm
Acétone (67-64-1)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1188 mg/m <sup>3</sup> /8h
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	500 ppm/8h
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m <sup>3</sup> )	1782 mg/m <sup>3</sup> /15 minutes
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	750 ppm/15 minutes
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	2400 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
USA – IDLH	US IDLH (ppm)	2500 ppm (10% LIE)
USA – NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	590 mg/m <sup>3</sup> /10h
USA – NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	250 ppm/10h

**8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION**

Contrôles techniques appropriés	: Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, en dessous des limites permises.
Protection des mains	: Porter des gants résistant aux produits chimiques.
Protection oculaire	: Lunettes de protection avec écrans latéraux.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
Autres informations	: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

**RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES**

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquid blanc
Couleur	: Blanc
Odeur	: Odeur d'alcool
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Neutre
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: ~55 °C (~132 °F)
Point d'éclair	: ~ -16 °C (~2 °F)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0.87
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

**9.2. AUTRES INFORMATIONS**

Teneur en COV	: 718.66 g/l
COV moins les solvants exemptés	: 544.65 g/l

**RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. RÉACTIVITÉ**

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. STABILITÉ CHIMIQUE**

Stable dans les conditions normales d'entreposage. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

**10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES**

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. CONDITIONS À ÉVITER**

Chaleur. Matériaux incompatibles. Sources d'ignition.

**10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES**

Aldéhydes, produits organiques halogénés, halogènes, acides, matières oxydantes.

**10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

**RUBRIQUE 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**
**11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité aiguë : Non classé.

SKD-S2	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 20 mg/l/4h

Alcool isopropylique (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 12800 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 10000 ppm/6h

Acétone (67-64-1)	
DL50 orale rat	5800 mg/kg
CL50 inhalation rat	76 mg/l/4h (femelle)
CL50 inhalation rat	132 mg/l/3h (mâle)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

**RUBRIQUE 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**
**12.1. TOXICITÉ**

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ**

SKD-S2	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

**12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION**

SKD-S2	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

**12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL**

Pas d'informations complémentaires disponibles.

**12.5. AUTRES EFFETS NÉFASTES**

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

**RUBRIQUE 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**
**13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS**

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

**RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Conformément aux exigences du DOT/TMD/IATA/IMDG

DOT	: UN 1993, Liquides inflammables, n.s.a. (Alcool isopropylique, Acétone), 3, II
TMD	: UN 1993, Liquides inflammables, n.s.a. (Alcool isopropylique, Acétone), 3, II
IATA	: UN 1993, Liquides inflammables, n.s.a. (Alcool isopropylique, Acétone), 3, II (Avion cargo uniquement)
IMDG	: UN 1993, Liquides inflammables, n.s.a. (Alcool isopropylique, Acétone), 3, II (Non-vrac uniquement)

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**
**15.1. RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES**

Tous les composants de ce produit sont inscrits à ou exclus de l'inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis.

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances), sauf:

Minéraux de groupe des chlorites	n° CAS 1318-59-8
----------------------------------	------------------

**Alcool isopropylique (67-63-0)**

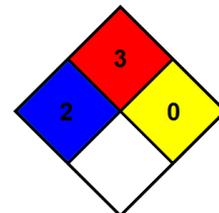
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

Flag réglementaire EPA TSCA	T - Indique une substance qui est assujettie au protocole d'essai de la Section 4 de TSCA
Loi SARA Section 313, États-Unis – Déclaration des émissions	1.0 % (uniquement si fabriqué par du procédé à l'acide fort, aucune notification de fournisseur)

**Acétone (67-64-1)**

Flag réglementaire EPA TSCA	T - Indique une substance qui est assujettie au protocole d'essai de la Section 4 de TSCA
-----------------------------	---

Danger pour la santé NFPA	: 2
Danger d'incendie NFPA	: 3
Réactivité NFPA	: 0



**15.2. RÉGLEMENTATIONS DES ETATS - É.-U.****SKD-S2**

Réglementations nationales ou locales

Ce produit contient des produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme étant susceptible de causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur

**RUBRIQUE 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Date d'émission : 06/14/2016

Date de révision : 07/12/2021

Autres informations : Aucun(e).

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*